



**PROVINCE DE QUÉBEC  
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC - ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION  
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 102-2016**

Aux personnes intéressées par le Projet de règlement numéro 102-2016, modifiant le Règlement de zonage numéro 102, de la municipalité du Canton de Wentworth

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 6 juin 2016, le Conseil a adopté le premier Projet de règlement numéro 102-2016, modifiant le Règlement de zonage numéro 102;
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **10 juillet 2016, à 9h00**, au Centre communautaire Wentworth, 86 chemin Louisa, Wentworth, QC. L'objet de l'assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement. Au cours de cette assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué et de même que les conséquences de son adoption;
3. En résumé, ce projet de règlement a pour objet de modifier, ajouter ou supprimer diverses normes d'aménagement, d'implantation et de construction qui sont applicables à une ou plusieurs zones ou à l'ensemble du territoire;
4. Au cours de cette assemblée, il sera expliqué le Projet de règlement et les personnes qui désirent s'exprimer pourront alors le faire;
5. Le Projet de règlement peut être consulté au Bureau Municipal, situé au 114, chemin Louisa, entre 9h00 et 16h30, du lundi au vendredi;
6. Le Projet de règlement 102-2016 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**Donné à Wentworth, le 22 juin 2016.**

Natalie Black  
Directrice générale et secrétaire-trésorière